



LA TECHNOPOLE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE (ADECAL Technopole)  
est susceptible de recruter pour les besoins de son Pôle Terrestre  
**au sein du Réseau d'Épidémiologie Surveillance Apicole (RESA)**  
Centre d'Apiculture (CPA)  
Poste basé à Boghen, commune de Bourail,

**Un(e) Dr vétérinaire COORDINATEUR (TRICE) apicole**

En contrat à durée déterminée (CDD) de 1 an à temps complet avec la possibilité d'évolution en CDI,

**Missions principales**

Le Coordinateur a la responsabilité de coordonner l'ensemble des actions relatives au fonctionnement du Réseau d'Épidémiologie Surveillance Apicole (RESA). Le RESA est hébergé par le Centre d'Apiculture de la Technopole dans le cadre d'une convention entre le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'Agence Rurale et la Technopole.

Le poste de coordinateur est un poste associant une forte composante terrain (accompagnement des apiculteurs, formations des agents sanitaires apicoles, interventions sur foyers de mortalité, suivi des ruchers sentinelles) et une composante de gestion de projet (épidémiologie, conception et suivi d'expérimentations en partenariat avec des acteurs locaux et internationaux, suivi administratif).

**Il (elle) sera, notamment chargé(e), en collaboration avec le SIVAP pour les domaines de sa compétence :**

- D'assurer la formation des acteurs du RESA - Agents Sanitaires Apicoles ou Vétérinaires Référents en Apiculture et la bonne collaboration entre les acteurs du RESA,
- De superviser le fonctionnement administratif et logistique du RESA,
- D'assurer le suivi du plan de prévention de l'introduction des nuisibles et pathogènes exotiques des abeilles (rucher sentinelle, piégeage, gestion des essaims sauvages...),
- De coordonner les projets en lien avec la santé de l'abeille : suivi épidémiologique, bilan sanitaire, analyse de risques sanitaires, plan d'urgence varroa, expérimentations sur le thème du sanitaire...,
- D'animer des groupes de travail sur le thème du sanitaire avec les partenaires de la filière,
- D'informer les apiculteurs et de les sensibiliser aux pratiques sanitaires, notamment en participant aux formations délivrées par le Centre d'Apiculture, en produisant des documents pédagogiques et en ayant des actions de communication,

- De réaliser une veille bibliographique sanitaire apicole afin de développer l'expertise RESA,
- De rédiger les bilans de fonctionnement du réseau,
- De superviser et assister l'animateur du RESA dans la conduite de ses activités,
- D'assurer l'intérim du responsable de centre en son absence.

Il (elle) sera amené(e) à se déplacer régulièrement et fréquemment sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, voire, si nécessaire à l'étranger.

Connaissances :

- Doctorat vétérinaire,
- Connaissances en termes de structuration de filière,
- Connaissance générale de l'apiculture,
- Connaissance des institutions locales relatives au domaine agricole souhaitée,

Qualités :

- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Aptitude pour un partage du temps de travail entre terrain et administratif,
- Autonomie dans le travail et discrétion,
- Esprit d'initiative, dynamisme et faculté d'adaptation,
- Qualités relationnelles, sens du contact, capacités à négocier,
- Aptitude à travailler en équipe et à faire remonter les besoins/problématiques,
- Aptitude à la gestion administrative,
- Capacité à animer et à construire des réseaux,
- Maîtrise des outils informatiques et de communication,
- Bonnes qualités rédactionnelles (rapports, compte rendus d'activité, bilans annuels, ...),
- Permis de conduire B exigé.

Disponibilité du poste : Octobre 2022

Code ROME : A1303

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Pôle terrestre, au 44.12.20 ou le responsable du Centre d'Apiculture au 99.29.18 ou [romain.gueyte@adecal.nc](mailto:romain.gueyte@adecal.nc).

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV doivent parvenir à la direction du pôle terrestre, BP 37, 98 870 Bourail Nouvelle-Calédonie, par courrier et/ou par mail ([pascale.tjohoredjo@adecal.nc](mailto:pascale.tjohoredjo@adecal.nc)) **au plus tard le 30 septembre 2022**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération (le cachet de la poste faisant foi).

La Technopole se réserve le droit de ne pas donner suite ou de donner une suite partielle au présent appel à candidatures.